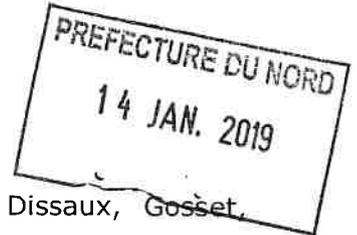


Suite à la convocation en date du 26 octobre 2018.
Le quorum n'ayant pas été atteint le 14 décembre
2018.

Le Comité Syndical réuni de plein droit à Aire sur la
Lys le 26 décembre 2018.



Étaient présents :

Mmes Haverlant, Goube, Massart, MM. Cambien, Detournay, Dissaux, Gosset,
Waymel.

Étaient excusés :

Mmes Bouchart, Leveugle, Leys, MM. Ben Amor, Cauche, Desplanque, Godefroy,
Haesebroeck, Houssin, Lefebvre, Legrand, Petit, Vicot.

Vu le rapport n° 22-18

DECIDE

- d'autoriser la passation d'un marché de conseil d'assistance à maîtrise d'ouvrage relatif au choix du mode de gestion du service public d'eau potable du Smael, conformément aux articles 26 et 27 du décret n° 2016-360,
- d'imputer les sommes nécessaires sur les crédits inscrits aux comptes 6231 et 617 du budget du Syndicat,
- d'autoriser son Président à prendre toutes dispositions en vue de l'exécution de cette opération (lancement des consultations, signature des marchés et de leurs avenants éventuels dans la limite de 5% du marché initial).

VOTANTS : 8

POUR : 8

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

Acte exécutoire déposé auprès
de Monsieur le Préfet, le 11 JAN. 2019

Le Président,
Jean Claude DISSAUX

Le Président du Syndicat Mixte
d'Adduction des Eaux de la Lys

Jean Claude DISSAUX